

Chantiers pour jeunes : une autre façon de voir le monde



Les Cahiers du CIJ

Secteur **E**

Vacances Sports Loisirs

E.1. Vacances pour les Jeunes

2. Chantiers pour jeunes

Mots clefs de cette fiche : Bénévolat, Chantier, Restauration, Vacances, Volontariat

Un chantier, c'est la rencontre de plusieurs personnes venant de différents coins du monde pour travailler bénévolement en partenariat avec une association afin de l'aider à développer un projet, que ce soit en Europe ou en dehors de l'Europe.

Participer à un chantier, c'est participer à la vie communautaire, c'est partager le travail, le logement, les repas et les activités de loisirs. La répartition des tâches et la prise des décisions se font ensemble, ce qui fait appel à un certain sens des responsabilités et d'organisation.

Le but des chantiers

Les chantiers ont pour objectif de réunir des bénévoles issus de différents pays. Les chantiers offrent aux participants une occasion d'apprendre sur la vie des autres et de leur culture dans une ambiance toute particulière. Il leur permet de développer l'esprit de compréhension et de solidarité. Un autre but est de soutenir par le travail effectué le projet d'une association locale.

Qui peut y participer ?

Toute personne âgée de 18 ans et plus est la bienvenue sur les chantiers. Il existe aussi des dits « teenager workcamps » qui permettent aux jeunes à partir de 14 ans d'y accéder. La seule exception est qu'ils peuvent seulement participer à des chantiers européens. D'autres chantiers sont aussi ouverts aux personnes handicapées.

Durée d'un chantier de travail

Les chantiers se déroulent principalement durant les mois de juillet et d'août, mais il existe aussi quelques chantiers en dehors de ces périodes.



La durée peut varier de 1 à 4 semaines ou plus. La durée de travail est de 20 à 35 heures par semaine pour les adultes et de 15 à 25 heures pour les plus jeunes. Plusieurs équipes peuvent se succéder sur un même chantier ou agir simultanément. Une partie du séjour est consacrée à la découverte d'autres réalités du pays, à la visite des communautés locales et/ou à la participation des activités de loisir.

EXEMPLE : Randonnées en montagne, découverte de sites touristiques, sports en eaux vives et sports collectifs...

Compétences requises

La participation ne requiert pas de qualifications spécifiques, mais demande un engagement du participant. Certains projets nécessitent toutefois un minimum d'expérience liée au travail à effectuer : animation d'enfants, connaissance des personnes handicapées...

La langue du chantier dépend des volontaires qui y participent. Il s'agit généralement de l'anglais. Certains chantiers (plutôt d'animation) demandent la connaissance de la langue du pays. Si c'est le cas, le descriptif du chantier le mentionne clairement.

De quels travaux s'agit-il ?

Historiquement, les chantiers étaient consacrés à la reconstruction, mais se sont étendus plus tard sur tout le volet social. Voici quelques exemples d'actions concrètes réalisées dans un chantier :

Restauration : participer à la restauration d'un ancien château et d'une ancienne église (exemple : traçage du terrain et confection du plan du château)

Construction : participer à la construction et à la pose des bancs dans un espace théâtrale dans un vieil ermitage

Environnement : travaux d'aménagement et de nettoyage des sentiers pédestres abîmés par les inondations

Agriculture : travaux de jardinage, plantation d'arbres et de fleurs, débroussaillage autour d'un centre d'accueil

Chantiers d'études : dispenser aux élèves du primaire des cours élémentaires et moyens en mathématique, physique, français, allemand...

Social : jouer avec des enfants défavorisés, travailler avec des jeunes personnes handicapées ou des réfugiés

Culturel et artistique : entretenir des sites historiques ou des dunes, embellir des sentiers.

Frais de participation

Les frais de participation et de cotisation varient d'une organisation à l'autre et diffèrent suivant que les chantiers ont lieu en Europe et hors Europe.

Dans les frais sont inclus : **la nourriture, l'hébergement** (souvent simple : tente, école, gîte...) **et l'assurance responsabilité civile**. Il est recommandé de contacter la Caisse de Maladie pour recevoir le **formulaire E111** (pays de l'UE) et de contracter une **assurance assistance médicale** pour l'étranger (hospitalisation à l'étranger, rapatriement...) auprès d'une compagnie d'assurance de ton choix. Une assurance complémentaire couvrant les frais d'annulation voyage, vol des affaires personnelles peut s'avérer utile.

La carte **Euro<26** inclut une couverture **Europe Assistance** (assurance rapatriement...). Les conditions de cette assurance sont disponibles au Centre Information Jeunes.

Il est à noter par ailleurs que le participant prend en charge lui-même les frais de voyage entre son domicile et le lieu du chantier, les frais de vaccination, les frais de transports domestiques, ainsi que l'argent de poche.

i Pour certains chantiers il faut participer à un week-end de préparation et d'évaluation (prévoir des frais à cet effet).

Encadrement

L'encadrement est assuré par le responsable du chantier. Doté d'une bonne connaissance du pays et de la langue, il a pour tâche de veiller au bon déroulement du chantier et de faciliter les contacts avec les communautés locales. Il est présent durant toute la durée du chantier.

Passeports et visas

En tant que membre des pays européens il suffit d'avoir une **carte d'identité** pour participer aux chantiers.

En tant que ressortissant d'un pays non européen les visas et passeports sont généralement requis.

i Pour toute information utile, se renseigner auprès du **Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur, de la Coopération et de la Défense** (tél. 478-2393 ou 478-2394) ou à l'ambassade du pays de destination.

Vaccins

Il est recommandé de se renseigner auprès de la **Travel Clinic**, service du Centre Hospitalier de Luxembourg à Strassen, tél. 4411-3091 de 08h45 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00.

En effet pour certaines destinations des vaccins spécifiques sont exigés.

Qui organise de tels chantiers ?

Il existe beaucoup d'associations qui organisent des chantiers. Vous trouvez ci-dessous quelques sites Internet où vous pourrez trouver des informations détaillées sur le programme proposé et les modalités de participation :

www.javva.org

www.emmaus-international.org

www.apare-gec.org

www.skene.be/cultura/archeoloj/index.html

www.scibelgium.be

www.ageh.de

www.yap-cfd.de

www.chantierbenevolebretagne.org

www.solidaritesjeunesses.org

www.rempart.com

www.quinoa.be

www.entwicklungsdienst.de

www.ijgd.de

www.fahrplan-online.de

www.atlasgeo.net

DECLIC / «Dans la Valise»

Il est conseillé de prévoir des vieux habits et des chaussures adéquates (chaussures de sécurité, chaussures de marche), un sac de couchage, une trousse de pharmacie personnelle, des objets susceptibles de faire découvrir son pays et son association aux autres volontaires.



